

Dei gratia rex Francorum

Les actes royaux de la France médiévale à l'ère numérique :

passé, présent, avenir

Lundi

8 nov. 2021

9h-17h

65, rue de
Richelieu
Paris 2^e
(salle Delisle)



Archives nationales, Musée, AF II, n° 132 (K 21, n° 136)

(Crux) In nomine unius et individue Trinitatis. ||² Est opere pretium

15 tradere auribus fidelium quia ego Francorum rex Ludovicus ||³ mutuatio-
nem, quam fecerunt Beate Genovefe decanus et canonici de quadam ancilla
||⁴ sua, sorore Landrici de Funtaneto nomine Gibelina, pro ancilla Beate Marie,
||⁵ sorore Frederici nomine Goiberge, fieri annuimus. Quod ne posset dene-
gari, sigillo ||⁶ nostre majestatis precepimus confirmari et procerum nostro-
rum nominibus et signis ||⁷ testificari. Actum publice Parisius, in palatio
20 nostro, anno regni nostri X. ||⁸ S. Willelmi dapiferi. S. Hugonis constabularii.
S. Gilleberti buticularii.

||⁹ Ego Stephanus cancellarius subscripsi.

(Sigillum placatum)

Première journée
d'étude **CARo**
(Corpus des actes
royaux) organisée
par **Nicolas
Perreaux** (LaMOP)
et **Olivier Canteaut**
(CJM)

Programme

Matin

- **9h15** : Geneviève Bühner-Thierry (Université Paris I Panthéon-Sorbonne, LaMOP) et Jacques Verger (Institut de France), mot de bienvenue.

I. Contenu et tradition des actes royaux : les possibilités d'un corpus

- **9h30** : Nicolas Perreaux (Université Paris I Panthéon-Sorbonne, LaMOP), « Les actes royaux comme corpus numérique : rapport d'étape ».
- **10h** : Olivier Canteaut (École nationale des chartes, CJM) et Nicolas Perreaux (Université Paris I Panthéon-Sorbonne, LaMOP), « Enquête sur la tradition du corpus des actes royaux ».
- **10h30** : pause.
- **11h** : « Les faux, les originaux, les copies, les doublons », discussion sous la présidence de Laurent Morelle (École pratique des hautes études, SAPRAT).
- **11h30** : « L'écriture des actes royaux », discussion sous la présidence de Didier Panfili (Université Paris I Panthéon-Sorbonne, LaMOP).

Après-midi

II. L'entreprise éditoriale, du parchemin au numérique

- **14h** : Sébastien Barret (Centre national de la recherche scientifique, IRHT), « Érudition, diffusion et logistique : aperçu historiographique sur l'édition des actes royaux ».
 - **14h30** : Jean-Charles Bédague (Service interministériel des archives de France) et Jean-François Moufflet (Archives nationales), « Rassembler, éditer, exploiter, transmettre un corpus inédit : l'exemple des actes de Louis VII et de Louis IX ».
 - **15h** : pause.
 - **15h30** : « Délimiter, comparer : le périmètre du corpus », discussion sous la présidence de François Bougard (Centre national de la recherche scientifique, IRHT).
 - **16h** : « Comment lier les ressources, les images, les interfaces », discussion sous la présidence d'Eliana Magnani (Centre national de la recherche scientifique, LaMOP).
-
- **16h30** : Joseph Morsel (Université Paris I Panthéon-Sorbonne, LaMOP), conclusion.

Les actes émis au nom des rois qui ont régné sur une partie de l'actuelle France, de Charles le Chauve à Philippe Auguste, sont l'objet depuis plus d'un siècle d'une considérable entreprise d'édition, menée sous l'égide de l'Institut de France. Cependant, les milliers de documents ainsi édités sont restés jusqu'à présent inaccessibles sous forme numérique. Le projet Corpus des actes royaux de la France médiévale (CARo) entend remédier à cette lacune, en vue d'offrir un accès renouvelé à cet ensemble fondamental pour l'histoire médiévale.

Alors que le corpus numérique est aujourd'hui en cours de constitution, cette première journée d'étude consacrée au projet vise à dessiner les contours précis du corpus, à examiner les premiers acquis offerts par celui-ci, à esquisser des pistes d'analyse à venir via des méthodes numériques, et enfin à réfléchir collectivement aux besoins futurs de la communauté des historiens. À cette fin, une large place sera accordée à la discussion tout au long de la journée.



Institut de recherche
et d'histoire des textes



ACADÉMIE DES
INSCRIPTIONS ET
BELLES-LETTRES



Laboratoire d'Excellence
Histoire et anthropologie
des savoirs, des techniques
et des croyances

